

Sociologie et sociétés

Trajectoires de niveau de vie des ménages et trajectoires de mobilité professionnelle : les écarts entre pays vont-ils dans le même sens ? : Une comparaison de l'Allemagne, de la Suède et des États-Unis

Thomas A. Diprete

Les chiffres pour le dire. Innovations conceptuelles et méthodologiques en statistiques sociales
Volume 35, numéro 1, printemps 2003

URI : id.erudit.org/iderudit/008510ar

DOI : [10.7202/008510ar](https://doi.org/10.7202/008510ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Diprete, T. (2003). Trajectoires de niveau de vie des ménages et trajectoires de mobilité professionnelle : les écarts entre pays vont-ils dans le même sens ? : Une comparaison de l'Allemagne, de la Suède et des États-Unis. *Sociologie et sociétés*, 35(1), 49-64. doi:10.7202/008510ar
Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 2003

Résumé de l'article

Un désaccord persiste chez les sociologues quant à savoir si la famille ou l'individu constitue l'« unité » théoriquement appropriée pour la recherche sur la stratification sociale, mais les deux parties sont généralement d'accord pour faire de la profession l'indicateur de la position sociale. Toutefois, à cause de différences entre les pays en ce qui concerne la présence des femmes sur le marché du travail, la stabilité des heures de travail, la stabilité des ménages ainsi que les politiques fiscales et sociales, les analyses comparatives de la mobilité professionnelle peuvent ne pas décrire adéquatement les écarts d'un pays à l'autre quant à la mobilité du niveau de vie des ménages au cours de leur trajectoire de vie. Des études sur la mobilité du niveau de vie aux États-Unis, en Allemagne et en Suède montrent qu'il y a entre ces pays une plus grande similitude que ne le laissent voir les études sur la mobilité professionnelle des hommes.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



Trajectoires de niveau de vie des ménages et trajectoires de mobilité professionnelle : les écarts entre pays vont-ils dans le même sens ?

Une comparaison de l'Allemagne, de la Suède et des États-Unis¹

THOMAS A. DÌPRETE

Department of Sociology
Duke University
Box 90088
Durham, NC 27708-0088
Courriel : tdiprete@soc.duke.edu

Traduction : Suzanne Mineau

À UNE CERTAINE ÉPOQUE, il était courant de déduire le niveau de vie d'un ménage de la position sociale du seul soutien de famille. Depuis vingt-cinq ans toutefois, cette hypothèse de travail est remise en question ; on se demande si les membres d'un même ménage partagent dans les faits la même position dans la stratification sociale, ou s'il faut considérer les hommes et les femmes de ces ménages comme ayant théoriquement des positions différentes, voire inégales. Même si les polémistes ne s'entendent pas, au plan conceptuel, sur l'unité d'analyse qui doit être utilisée, les deux parties ont recours dans leurs analyses à des mesures de stratification qui sont établies sur le plan individuel.

Je remets en question, dans cet article, la justesse de cette position qui ne permet pas de répondre à certaines questions clés de la recherche comparative en stratification sociale. En utilisant les États-Unis, l'Allemagne et la Suède comme exemples, je montre que la comparaison de la mobilité intragénérationnelle définie sur le plan des ménages produit des résultats différents de ceux qu'on obtient au moyen de mesures établies sur

1. Cette recherche a été financée par une subvention de la Duke University et une autre de l'Institut allemand de recherches économiques (DIW, Berlin). Je désire remercier les évaluateurs d'une première version de cet article pour leurs commentaires et conseils fort utiles.

le plan individuel. Ces résultats donnent à penser qu'on ne peut résoudre d'importantes questions en matière de mobilité à l'aide de mesures fondées uniquement sur le statut du chef de ménage². De façon plus générale, ces résultats laissent supposer qu'aucune recherche fondée sur des mesures individuelles ne peut rendre compte adéquatement de la mobilité du niveau de vie dans un monde où les membres d'un ménage sont dépendants les uns des autres en matière de revenu, où les niveaux de vie varient selon la taille et le revenu des ménages ainsi que selon les impôts et paiements de transfert des États providences qui ne sont pas en étroite corrélation avec le statut professionnel du chef du ménage.

PROFESSION, CLASSE SOCIALE ET NIVEAU DE VIE

Avant l'importante croissance de la présence des femmes sur le marché du travail et avant que l'instabilité des ménages ne devienne manifeste, les théories de la stratification sociale présumaient que la famille ou le ménage constituait l'unité théorique appropriée pour l'étude des inégalités et qu'il était possible d'établir la classe ou la position sociale de la famille à partir de celle de son gagne-pain masculin³. Depuis vingt-cinq ans, cette hypothèse de travail fait l'objet d'une polémique. Comme le signale Sørensen (1994) dans son excellente analyse de cette polémique, la solution des féministes au problème théorique créé par la croissance de la présence des femmes sur le marché du travail a été de renoncer à la famille comme unité d'analyse au profit de l'individu (homme ou femme), en faisant de la situation professionnelle de cet individu la mesure appropriée de sa position dans la stratification sociale (Acker, 1973). D'autres chercheurs ont défendu l'approche traditionnelle (Goldthorpe, 1983) ou plaidé en faveur d'un « modèle de dominance », dans lequel le statut de la famille se fonde sur la situation professionnelle la plus élevée parmi tous les travailleurs adultes de cette famille (Erikson, 1984). Dans leurs tentatives pour établir une classification conjointe des individus, les chercheurs ont généralement traité la situation professionnelle des hommes et celle des femmes comme des variables distinctes, des « ressources », dans des équations destinées à prédire des résultats sur le plan du ménage, par exemple la réussite scolaire des enfants (Sewell *et al.*, 1980).

2. Un évaluateur de cet article affirmait que « la grande majorité des études sociologiques sur la mobilité sociale se concentrent sur la mobilité de classe ou [sur la mobilité] professionnelle entre les générations » ; il souhaitait que j'explique au début de cet article pourquoi le lecteur sociologue devrait s'intéresser aussi à la mobilité en cours de carrière. Une vérification dans la version électronique de « Sociological Abstracts » montre au contraire que la mobilité en cours de carrière est un sujet aussi important en sociologie que la mobilité intergénérationnelle. Une recherche des sujets indexés depuis 1990 révèle 245 articles qui incluent dans leurs mots clés, les mots du titre ou du résumé les termes « professionnel » ou « classe sociale » ainsi que « mobilité » et « intergénérationnel ». Par contraste, il y a 295 articles qui incluent dans leurs mots clés, leur titre ou résumé les termes « professionnel » ou « classe sociale » ainsi que « mobilité » et (« carrière » ou « intragénérationnel » ou « au cours d'une vie »), mais PAS « intergénérationnel ». Leur nombre s'élève à 322 si l'on omet la mention PAS « intergénérationnel ».

3. On définit souvent la famille (nucléaire ou élargie) à partir d'un lien juridique ou biologique. Au sens utilisé dans cet article, un ménage se compose d'individus liés par la naissance, le mariage ou l'adoption, ainsi que de personnes non mariées qui vivent dans ce ménage pour un temps indéterminé et partagent revenus et dépenses. Ces personnes non mariées sont souvent des conjoints de fait.

Ces différentes approches prennent le plus souvent pour acquis que le statut professionnel du principal soutien de famille constitue une mesure adéquate de la situation économique de tous les membres de la famille. On justifiait généralement cette hypothèse en s'appuyant sur le lien entre la profession et le revenu à long terme (le soi-disant revenu « permanent »). C'est ainsi que Hauser et Warren (1997) ont défendu l'importance du statut professionnel parce que « la profession peut être mesurée de façon fiable, même par personne interposée » ; de plus, parce que le statut professionnel « semble représenter une caractéristique fiable et déterminante des personnes ou des ménages, à cause de sa stabilité dans le temps et de sa forte corrélation avec d'autres variables sociales et économiques [...], il est peut-être un meilleur indicateur du revenu à long terme (appelé permanent par les économistes) qu'un revenu observé à un seul moment » (p. 178, 198 ; voir dans Sørensen (2000) l'expression de la même opinion⁴). Bien des débats au sujet de la stratification sociale ont donc porté moins sur la représentativité de la profession que sur la meilleure façon d'incorporer des informations supplémentaires relatives au travail dans la mesure de position dans la hiérarchie sociale. Il s'agissait par exemple de savoir s'il fallait combiner la profession à d'autres informations sur les relations d'emploi (comme le travail autonome) (Goldthorpe, 1987 ; Wright, 1985) ; s'il fallait utiliser une mesure continue reflétant une combinaison pondérée de la moyenne des années d'études ou des revenus des travailleurs des différentes professions⁵ ou ne reposant que sur la moyenne des années d'études ou sur la moyenne des revenus (Hauser et Warren, 1997) ; si les professions détaillées elles-mêmes devaient servir d'indicateurs du statut (Rytina, 1992) ; ou si la meilleure approche était un compromis entre les professions détaillées et les classes sociales (Grusky et Sørensen, 1998).

Tournant le dos à de telles perspectives, je soutiens dans cet article que les approches fondées sur le « cheminement de carrière professionnelle » donnent une image incomplète de la trajectoire socioéconomique au cours de la vie, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, même s'il peut être une mesure satisfaisante du revenu « permanent » de l'individu, l'emploi n'est pas une mesure adéquate du revenu « permanent » du ménage parce qu'il ne tient pas compte du travail d'autres adultes actifs de ce ménage (Szelényi, 1994)⁶. Deuxièmement, les mesures fondées sur l'emploi ne tiennent pas compte des

4. Le revenu est nettement plus volatil que la profession. Comme le soulignent Gittleman et Joyce (1999), la corrélation intertemporelle entre le logarithme du revenu des ménages, même quand il s'agit d'années adjacentes, n'est aux États-Unis, que d'environ 75 %, ce qui signifie que la variance entre les ménages qui avaient, à l'année (t-1), des revenus ajustés identiques représente en fait 50 % de la variance entre les ménages de l'ensemble de la population. On peut aussi constater la volatilité des revenus dans les tables de mobilité. Gittleman et Joyce signalent que la moitié des individus dans les deuxième, troisième et quatrième quintiles et un quart de ceux des quintiles supérieur et inférieur se retrouvent dans un quintile différent l'année suivante, lorsqu'on utilise la mesure du revenu du ménage ajusté selon la taille de celui-ci.

5. En fait, l'indice socioéconomique de Duncan se fonde sur la proportion de titulaires d'emplois qui avaient plus qu'un certain niveau d'études et plus qu'un certain niveau de revenu.

6. Les mesures de la classe sociale sur le plan individuel sont également justifiées comme mesures fiables de la situation des ménages en se référant à la littérature sur la formation des couples, qui montre une forte association entre la classe d'origine, les études ou la profession des deux partenaires (Kalmijn, 1998). Toutefois, cette association n'est pas parfaite, et elle peut être plus élevée en ce qui concerne les aspects culturels que les aspects économiques de la profession (voir Kalmijn, 1994).

fluctuations « transitoires » du revenu dues à des fluctuations des heures travaillées, à un changement d'emploi ou au chômage; de plus, des travaux récents laissent entrevoir, du moins aux États-Unis, un accroissement possible de ces fluctuations (Moffitt et Gottschalk, 1994). Troisièmement, les modifications de la composition du ménage ont des effets démontrables sur son revenu qui ne sont pas pris en compte par la mesure traditionnelle du statut de la famille. Quatrièmement, des individus qui occupent un même emploi ont des niveaux de revenus très différents, et il est possible qu'une proportion significative de ces différences soit « permanente ». Enfin, les mesures du statut qui se fondent sur l'emploi ne conviennent pas à l'étude des effets de l'État providence sur la stratification parce qu'en règle générale, les programmes sociaux influent sur le revenu du ménage et non pas sur la profession du chef de ménage.

Dans une étude comparative, la différence entre des mesures fondées sur l'individu et celles qui concernent la famille ou le ménage peut être particulièrement importante pour plusieurs raisons. Premièrement, la force du lien entre la profession et le revenu dépend des caractéristiques de la structure du marché du travail qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Deuxièmement, la force de ce lien peut également varier d'un pays à l'autre à cause de différences dans la stabilité de la participation au marché du travail des gagne-pain secondaires des ménages (Blossfeld et Hakim, 1996). Troisièmement, le lien entre la profession du soutien principal et la mobilité du niveau de vie du ménage varie en fonction de la stabilité de la composition du ménage, et celle-ci est également différente d'un pays à l'autre (McLanahan et Casper, 1995). Enfin, les répercussions sur le niveau de vie d'un ménage d'une modification dans les gains d'emploi ou dans la composition du ménage dépendent de la capacité des politiques fiscales et sociales d'un État providence d'atténuer ces répercussions (Esping-Andersen, 1999; DiPrete et McManus, 2000). On devrait s'attendre à ce que des politiques sociales très différentes selon les pays entraînent des variations du lien entre la profession et le revenu. Les chercheurs reconnaissent de façon explicite que les mesures qui se fondent sur la profession constituent un compromis, une tentative « d'exprimer en raccourci des variables qui caractérisent la capacité des individus, des familles, des ménages [...] à créer ou à consommer des biens qui sont prisés dans notre société » (Hauser et Warren, 1997, p. 178). Ce compromis pourra être plus ou moins satisfaisant selon les pays, ce qui rend problématique l'usage de mesures fondées sur la profession pour l'étude comparative des différences et des changements du niveau de vie au cours de la trajectoire de vie.

Dans cet article, je teste la capacité des mesures individuelles fondées sur la profession à traduire adéquatement les écarts entre les pays quant à la mobilité du niveau de vie des ménages. Pour ce faire, je compare des recherches qui se fondent sur la mobilité professionnelle avec des recherches qui utilisent des mesures du niveau de vie des ménages, pour analyser la structure de la mobilité en Suède, en Allemagne et aux États-Unis. Le statut professionnel (ainsi que la mobilité professionnelle) est par sa nature une mesure individuelle qui, comme nous venons de le voir, sert souvent à caractériser les conditions de vie du ménage du détenteur d'un emploi. Le niveau de vie est au contraire une véritable mesure sur le plan du ménage, qui réunit les revenus provenant des gains

d'emploi ou d'autres sources (incluant les revenus du capital) de tous les membres et les corrige en fonction de la taille du ménage. Comme toutefois les ménages sont souvent instables au cours des années, il vaut mieux, dans une étude dynamique, définir le niveau de vie sur le plan individuel, en assignant à chaque individu le niveau de vie du ménage auquel il appartient à chaque année prise en compte dans la mesure de la mobilité. Les études sur la mobilité professionnelle et la mobilité du niveau de vie que je compare ci-dessous sont donc similaires, au sens où elles utilisent l'individu comme unité d'analyse. Mais en plus de présenter des mesures distinctes, ces études diffèrent également sur un autre point important. En règle générale, les études sur la mobilité professionnelle portent sur les individus qui font partie de la population active (et ont donc une profession). Les études sur la mobilité du niveau de vie peuvent englober les membres d'un ménage qui ne sont pas eux-mêmes sur le marché du travail et elles peuvent ainsi fournir des informations plus générales sur le degré de stabilité ou de mobilité du niveau de vie dans chaque pays. Dans la section suivante, nous verrons si ces deux approches donnent les mêmes résultats dans les comparaisons entre pays.

LA MOBILITÉ SOCIALE VUE À TRAVERS LA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

Les analyses comparatives de la mobilité professionnelle s'appuient sur une conceptualisation des différences entre la structure du marché du travail des pays comparés. En Allemagne, les marchés du travail se caractérisent par une plus grande stabilité que ceux de la Suède et des États-Unis. Cette stabilité est attribuée à deux causes. Tout d'abord, le marché du travail allemand est étroitement réglé par un système de certificats d'études; ces certificats régularisent la transition de l'école au travail et réduisent la mobilité professionnelle au cours de la vie (Kappelhoff et Teckenberg, 1987; Blossfeld, 1987; Blossfeld, Giannelli et Mayer, 1993). En Suède et aux États-Unis, par contre, le lien entre l'école et le travail est faible ou modéré (Müller et Shavit, 1996), et cela entraîne un taux supérieur de mobilité d'emploi et de mobilité professionnelle, surtout en début de carrière. Ensuite, les emplois sont considérés comme plus stables en Allemagne qu'en Suède et aux États-Unis, parce que les entreprises de ces deux derniers pays ont recours plus rapidement aux mises à pied comme mesure de redressement, même dans le cas de travailleurs d'expérience (Björklund et Holmlund, 1987; Standing, 1988; De Neubourg, 1990; Büchtemann, 1993; Grubb et Wells, 1993; OCDE, 1994). Grubb et Wells, en particulier, ont accordé à l'Allemagne un rang supérieur à la Suède sur l'échelle de la sécurité d'emploi, et la littérature indique que les États-Unis se classent derrière ces deux pays sous ce rapport.

Les études comparatives de mobilité de classe ou d'emploi confirment généralement que l'Allemagne présente une faible mobilité et les États-Unis une mobilité relativement élevée, tandis que la Suède occupe une position intermédiaire. Kappelhoff et Teckenberg (1987) ont comparé directement la mobilité des hommes au cours de leur carrière (écart entre le premier emploi et l'emploi actuel) en Allemagne et aux États-Unis. Ils ont analysé les tableaux publiés par Featherman et Hauser (1978, appendice E)

à partir des données américaines de 1973 sur les changements professionnels au cours d'une génération (OCG II) et les tableaux qu'ils ont établis pour l'Allemagne de l'Ouest à partir de ALLBUS 1984, ZUMA-Bus 1982 et de l'enquête sur les salaires de 1980-81. Comme les deux auteurs l'expliquent eux-mêmes (1987, p. 16-29), ils sont partis de la classification en 17 groupes professionnels de Featherman et Hauser et ils ont recodé les données allemandes pour les rendre aussi comparables que possible; ils ont ensuite regroupé les données des deux pays en cinq groupes (Kappelhoff et Teckenberg, 1987, tableau 6a, p. 29). Les pourcentages de mouvements hors des catégories d'origine sont reproduits dans le tableau 1 pour quatre des cinq groupes (les agriculteurs étant exclus). Kappelhoff et Teckenberg ont trouvé des taux de mobilité ascendante et descendante beaucoup plus élevés aux États-Unis qu'en Allemagne (voir Kappelhoff et Teckenberg, 1987, tableau 6b, et les explications détaillées qu'ils donnent aux pages 28 et suivantes).

Comme aucune étude semblable n'a été publiée pour la Suède, j'ai comparé les résultats de Kappelhoff et Teckenberg avec les analyses de Michael Tåhlin (communication personnelle et Tåhlin, 1993) sur la mobilité des hommes entre le premier emploi

TABEAU 1
Ampleur des mouvements entre le premier emploi et l'emploi actuel
des hommes en Allemagne, aux États-Unis et en Suède

Premier emploi	Emploi actuel			
	supérieur non manuel	inférieur non manuel	supérieur manuel	inférieur manuel
Allemagne (N = 1 743)				
supérieur non manuel	90,9	7,3	1,0	0,9
inférieur non manuel	21,1	71,8	1,8	5,3
supérieur manuel	11,8	12,8	63,3	12,0
inférieur manuel	7,6	10,6	22,5	56,8
Suède (N = 1 781)				
supérieur non manuel	86	12	2,0	0,0
inférieur non manuel	39	44	8	8
supérieur manuel	15	23	49	12
inférieur manuel	21	20	27	31
États-Unis (N = 19 554)				
supérieur non manuel	79,9	7,6	5,7	6,0
inférieur non manuel	36,7	25,9	15,3	21,2
supérieur manuel	17,2	9,1	49,4	23,2
inférieur manuel	13,2	10,5	25,5	48,7

Sources : Kappelhoff et Teckenberg (1987); Tåhlin (communication personnelle) d'après une classification de l'auteur.

et l'emploi occupé en 1991, fondées sur l'Enquête suédoise sur le niveau de vie⁷. Ces résultats, qui se trouvent également au tableau 1, montrent que la Suède se situe *grosso modo* entre les États-Unis et l'Allemagne pour le degré général de mobilité; en Suède, le taux de mobilité ascendante est aussi élevé et même plus élevé qu'aux États-Unis, tandis qu'un pourcentage beaucoup plus faible de Suédois que d'Américains affichent une mobilité descendante. Des résultats similaires apparaissent dans d'autres publications. En analysant la mobilité à court terme dans les années 1980 à partir de données sur les hommes, DiPrete *et al.* (1997) ont constaté qu'en Suède les taux de mobilité de classe et d'emploi se situent généralement entre ceux de l'Allemagne et des États-Unis, tout en étant un peu plus près des premiers que des seconds⁸. Soulignons aussi l'étude d'Allmendinger (1989) qui a comparé la dynamique de la mobilité professionnelle des hommes nés entre 1929 et 1931 aux États-Unis, en Allemagne de l'Ouest et en Norvège, ce dernier pays étant souvent comparé à la Suède. L'auteure a constaté que le déroulement des carrières était plus méthodique en Allemagne qu'aux États-Unis et en Norvège, car il y avait moins de changements d'emploi et proportionnellement plus de mouvements ascendants.

Ces résultats confirment l'hypothèse voulant que la mobilité au cours d'une vie soit relativement élevée aux États-Unis par rapport à la Suède et à l'Allemagne. Ils confirment aussi les propositions suivantes : les Allemands qui commencent leur carrière dans des emplois ayant un statut supérieur sont protégés d'une chute vers des emplois de statut inférieur; les Américains courent des risques relativement élevés de connaître des mouvements ascendants et descendants; enfin, les hommes suédois ont connu (du moins avant la récession du début des années 1990) de hauts taux de mobilité tout en étant relativement protégés de mouvements à la baisse.

LA MOBILITÉ SOCIALE VUE À TRAVERS LES CHANGEMENTS DE REVENU ET DE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES

Dans la littérature, les approches pour analyser la mobilité du revenu ou du niveau de vie des ménages diffèrent sous plusieurs aspects⁹. Je me limite ici aux études qui se servent des mesures du revenu disponible corrigées en fonction de la taille du ménage (lorsqu'elles existent) ainsi que de la méthodologie proposée par Shorrocks (1978). La méthode de Shorrocks repose sur une comparaison du niveau d'inégalité du revenu à

7. «Swedish Level of Living Survey.» Dans ses tableaux, Tählin utilise la classification en 12 catégories d'Erikson, Goldthorpe et Portocarrero. J'ai recodé les données en 4 catégories (emploi supérieur non manuel, inférieur non manuel, supérieur manuel, inférieur manuel) afin de les rendre aussi comparables que possible avec les données de Featherman et Hauser et celles de Kappelhoff et Teckenberg.

8. DiPrete *et al.* (1997) ont utilisé les données des années 1980 du PSID pour les États-Unis, du GSOEP pour l'Allemagne et l'Enquête suédoise sur le niveau de vie.

9. Les principales différences sont les suivantes : (1) l'analyse porte sur le revenu des individus ou sur celui des ménages; (2) il y a eu ou non correction du revenu en fonction des impôts et des paiements de transfert; (3) il y a eu ou non correction en fonction de la taille du ménage; (4) la période de référence de l'étude; (5) la méthode utilisée pour l'analyse des données, notamment les changements de revenu qui peuvent être mesurés en termes absolus ou plutôt relatifs à la distribution des revenus dans la société.

un moment donné (calculé à l'aide du coefficient de Gini, de l'indice de Theil ou de toute autre mesure) par rapport au taux d'inégalité qu'on obtiendrait si le revenu était estimé comme une moyenne calculée sur une période plus longue. Si le niveau d'inégalité du revenu moyen au cours d'une période plus longue est inférieur au niveau d'inégalité à un moment donné, cela indique précisément le degré de mobilité du revenu dans cette société¹⁰. Notons que cette mesure correspond à un concept de mobilité relative, en ce sens qu'elle calcule la réduction de l'inégalité par rapport au taux d'inégalité transversal dans cette société. Pour cet article, j'ai choisi la mesure de Shorrocks parce qu'elle est disponible pour des comparaisons pertinentes et récentes entre les trois pays à l'étude; mais il ne faut pas oublier qu'il existe des tableaux comparatifs de la mobilité en Allemagne de l'Ouest et aux États-Unis (Fabig, 2000), ainsi qu'en Suède et aux États-Unis (Fritzell, 1990), établis à partir des catégories de revenu, et dont les résultats sont similaires à ceux des études fondées sur la méthodologie de Shorrocks que j'analyse ci-dessous¹¹.

Le tableau 2 présente un résumé des résultats pertinents d'Aaberge *et al.* (1996) ainsi que de Burkhauser et Poupore (1997), auxquels s'ajoutent des données de Gottschalk et Smeeding (2000) et mes propres calculs. La définition des échantillons est quelque peu différente dans les deux premières études, mais cela n'influe pas sur la cohérence interne des comparaisons appariées présentées au tableau 2¹². Ce tableau fournit une image très

10. De façon plus exacte, disons que y_{it} est le revenu d'une personne (ou d'un ménage) à un moment t et que $y_i = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T y_{it}$ est son revenu moyen pendant un nombre de périodes égal à T . μ_t représente le revenu moyen de tous les individus au moment t et μ la moyenne des revenus moyens annuels de tous les individus. $I(y_{it})$ est le taux d'inégalité du revenu au moment t (I peut représenter le coefficient de Gini, l'indice de Theil ou toute autre mesure de l'inégalité) et $I(y)$ est le taux d'inégalité des revenus moyens durant tout l'intervalle T . Si nous établissons le rapport $M = 1 - \frac{I(y)}{\sum_{i=1}^r \frac{\mu_i}{\mu} I(y_i)}$, l'indice varie de 0 lorsqu'il n'y a pas de mobilité à 1 lorsque la mobilité corrige parfaitement l'inégalité transversale, si bien que l'inégalité du revenu moyen au cours de la période T est nulle.

11. Fabig (2000) a calculé le revenu par personne ajusté pour la taille du ménage en divisant le revenu du ménage par la somme des équivalences pondérées pour tous les membres du ménage (à l'aide de l'échelle des équivalences de l'OCDE). Il a ensuite créé sept tranches de revenus : sans emploi, revenu corrigé inférieur à 50 % du revenu moyen de la population, revenu entre 50 et 75 % du revenu moyen, revenu entre 75 et 100 % du revenu moyen, revenu entre 100 et 125 % du revenu moyen, revenu entre 125 et 150 % du revenu moyen, revenu supérieur à 150 % du revenu moyen. Puis il a comparé les pays (pour les personnes de 18 à 59 ans au cours de la période 1990-1995) à l'aide de l'indice de Bartholomew (1973) fondé sur les taux de sortie de la diagonale principale. Comme Burkhauser et Poupore, Fabig a constaté que la mobilité du revenu brut ajusté est plus élevée en Allemagne de l'Ouest qu'aux États-Unis, tandis que la mobilité du revenu net ajusté est plus basse en Allemagne de l'Ouest qu'aux États-Unis. À l'aide des données du PSID de 1971-78 aux États-Unis et de l'Enquête suédoise sur le niveau de vie de 1974 à 1981, Fritzell (1990) a comparé les deux pays. Il a utilisé comme mesure le revenu ajusté des ménages pondéré à l'aide de l'échelle de pauvreté des États-Unis et il a calculé la mobilité en se servant des quintiles des revenus. Il a constaté que la mobilité du revenu relatif était similaire dans les deux pays.

12. Dans la comparaison entre la Suède et les États-Unis, les données suédoises proviennent de l'Enquête suédoise sur le niveau de vie tandis que les données américaines sont tirées du Panel Study of Income Dynamics. L'échantillon pour l'analyse du niveau de vie (sous-tableau A) est composé de chefs de ménage et

différente de celle qui ressort des matrices de mobilité du tableau 1. Les valeurs des lignes 1 et 3 des sous-tableaux A et C proviennent des tableaux 1(b) et 2(b) d'Aaberge *et al.* (1996). La ligne 1 donne une estimation de l'inégalité moyenne au cours d'une période de cinq ans (1986-1990) dans les deux pays. La ligne 3 présente une estimation de la mobilité fondée sur la mesure de Shorrocks calculée à l'aide du coefficient de Gini. La mesure transversale de l'inégalité (une moyenne pondérée des mesures transversales de chaque année) est obtenue en divisant la valeur de la ligne 3 par la valeur de la ligne 1. Ces données montrent que, pendant ces cinq ans, la mobilité du revenu d'emploi et du niveau de vie est en réalité plus élevée en Suède qu'aux États-Unis. Les sous-tableaux B et D du tableau 2 présentent des renseignements similaires obtenus par Burkhauser et Poupore (1997) pour les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest (voir le tableau 2 de ces auteurs) en utilisant la mesure de Shorrocks calculée à l'aide de l'indice de Theil pour les années 1983-1988¹³. Leurs résultats révèlent un fait inattendu (pour les sociologues), soit une mobilité plus faible aux États-Unis qu'en Allemagne.

La contradiction apparente entre les résultats d'Aaberge *et al.* ou de Burkhauser et Poupore et les conclusions habituelles des études sociologiques est due en partie à l'écart entre la mobilité relative et absolue. Aaberge *et al.* ainsi que Burkhauser et Poupore utilisent une mesure de mobilité relative plutôt qu'absolue. Dans la formule de Shorrocks, le dénominateur est le taux d'inégalité transversal des revenus dans un pays. Ce chiffre est beaucoup plus élevé aux États-Unis qu'en Suède ou en Allemagne. Par conséquent, un écart moindre entre le taux d'inégalité transversal à long terme en Suède et en Allemagne est amplifié par un taux d'inégalité relativement bas des revenus (par rapport aux États-Unis). Pour permettre une meilleure comparaison des résultats des tableaux 1 et 2, j'ai normalisé les mesures de mobilité du tableau 2 en utilisant la même base pour tous les pays, ce qui équivaut à comparer l'écart absolu entre les taux d'inégalité transversaux à long terme dans chaque pays. Ce calcul apparaît à la ligne 4 de chaque sous-tableau du tableau 2. Il montre une mobilité beaucoup plus grande des revenus provenant du marché du travail aux États-Unis qu'en Suède. Dans les deux

de leurs conjointes (quand il y en a) qui ont entre 25 et 63 ans. Le revenu disponible correspond au revenu provenant du marché du travail après déduction des impôts et addition des paiements de transfert non reliés à l'emploi, à l'exclusion de l'aide sociale et des revenus en nature. Ce revenu net est assigné aux individus sans conjoint; dans le cas des couples, il est divisé en deux et assigné à chaque conjoint. Dans la comparaison entre la Suède et les États-Unis (sous-tableau C), l'échantillon pour l'analyse du revenu d'emploi comprend uniquement des individus des deux pays qui affichaient des gains positifs dans les années 1986-1990. Dans l'analyse comparative du niveau de vie en Allemagne et aux États-Unis (sous-tableau B), l'échantillon se compose d'individus des deux pays vivant dans des ménages qui affichaient un revenu positif dans les années 1983-1988. Le niveau de vie correspond à tous les revenus après déduction des impôts et addition des paiements de transfert, et il a été corrigé en fonction de la taille du ménage à l'aide de l'échelle utilisée par le gouvernement fédéral américain pour mesurer les seuils de pauvreté. Pour les comparaisons des revenus d'emploi de l'Allemagne et des États-Unis (sous-tableau D), l'échantillon se compose d'individus qui ont eu des gains d'emploi à temps plein pendant toutes les années entre 1983 et 1988.

13. Le coefficient de Gini et l'indice de Theil sont tous deux principalement sensibles à ce qui se passe dans la partie centrale de la distribution des revenus et sont donc relativement comparables (Kuga, 1979). Burkhauser et Poupore signalent qu'ils ont utilisé une version légèrement différente de l'indice de Shorrocks, qui se fonde sur (1-M) au lieu de M. J'ai corrigé leurs résultats pour présenter la valeur M dans le tableau 2.

TABLEAU 2

Mobilité relative et absolue du revenu en Suède, en Allemagne et aux États-Unis

SOUS-TABLEAU A

Revenu disponible, 1986-1990		
	Suède	États-Unis
1. Gini (à long terme)	0,183	0,310
2. Gini (par année)	0,202	0,330
3. Mobilité relative	0,094	0,060
4. Écart absolu	0,019	0,020

SOUS-TABLEAU B

Revenu disponible, 1983-1988		
	Allemagne	États-Unis
1. Gini (à long terme)	0,094	0,233
2. Gini (par année)	0,124	0,271
3. Mobilité relative	0,241	0,139
4. Écart absolu	0,030	0,038

SOUS-TABLEAU C

Revenu d'emploi, 1986-1990		
	Suède	États-Unis
1. Gini (à long terme)	0,211	0,383
2. Gini (par année)	0,229	0,408
3. Mobilité relative	0,078	0,062
4. Écart absolu	0,018	0,025

SOUS-TABLEAU D

Revenu d'emploi, 1983-1988		
	Allemagne	États-Unis
1. Gini (à long terme)	0,161	0,281
2. Gini (par année)	0,210	0,326
3. Mobilité relative	0,235	0,138
4. Écart absolu	0,049	0,045

Sources : Burkhauser et Poupore (1997); Aaberge *et al.* (1996).

pays, la mobilité du revenu disponible des ménages est plutôt similaire, ce qui peut surprendre. Une comparaison de la mobilité absolue du revenu d'emploi en Allemagne et aux États-Unis, corrigée en fonction de la taille des ménages, montre en fait des taux de mobilité légèrement plus élevés en Allemagne qu'aux États-Unis, tandis que les États-Unis affichent un taux de mobilité absolue supérieur, une fois que les impôts et les transferts gouvernementaux sont pris en compte.

De toute évidence, l'écart entre ces résultats (surtout dans les comparaisons entre l'Allemagne et les États-Unis) et les résultats provenant des matrices de mobilité du tableau 1 doit s'expliquer en termes de mobilité sur le plan des ménages et non des individus. Les analyses de McManus et DiPrete (2000) résolvent la contradiction apparente dans les résultats américano-allemands des tableaux 1 et 2 en montrant que les salaires des femmes qui ont des conjoints sont plus instables en Allemagne de l'Ouest qu'aux États-Unis (ce qui accroît l'instabilité du revenu des ménages allemands avant la prise en compte des politiques gouvernementales). McManus et DiPrete (2000) montrent également que les politiques fiscales et sociales de l'Allemagne entraînent une plus grande stabilité que les politiques américaines, ce qui explique pourquoi la mobilité absolue est plus élevée aux États-Unis qu'en Allemagne lorsqu'on tient compte de ces politiques dans les calculs (tableau 2, sous-tableau D). Les études de la mobilité du revenu démontrent néanmoins que, vue à travers les études sur la mobilité relative du revenu des ménages, l'image des trois sociétés est bien différente de celle que laissent apparaître les études sur la mobilité professionnelle fondée sur le cheminement de carrière. Cette constatation souligne le danger potentiel de trop centrer les analyses sur les professions pour comprendre les processus de mobilité intragénérationnelle, parce la mobilité professionnelle cache d'importants événements reliés à l'emploi et aussi des processus au sein des ménages qui peuvent avoir de fortes répercussions sur la mobilité.

CONCLUSION

Les recherches comparatives en mobilité sociale ont visé à découvrir l'ampleur des variations de la mobilité sociale d'une société à l'autre, les raisons d'être de ces variations et leurs implications pour les théories des inégalités sociales. Un objectif clé de ces recherches a été de réduire les variations observées entre les nations à un ensemble restreint de « régimes de mobilité » qui non seulement donnaient un sens aux données, mais permettaient d'expliquer les variations par des différences historiques ou nationales dans les institutions sociales qui régissent la mobilité. En dépit de l'existence d'outils statistiques de plus en plus perfectionnés, la réussite de ces recherches laissait à désirer. En réaction, certains ont remis en question la principale stratégie méthodologique de la recherche « de troisième génération » sur la mobilité (Ganzeboom, Treiman et Ultee, 1991) ; d'autres se sont interrogés sur l'utilité d'analyser la mobilité à partir d'un regroupement en catégories de classe sociale par opposition à une étude directe des professions sous-jacentes à ces catégories (Grusky et Sørensen, 1998). Pourtant, si on considère, à la suite de Sørensen (2000), la classe sociale définie sous l'angle des « conditions de vie » comme la mesure fondamentale permettant de comprendre la mobilité, il est peu probable que de telles modifications soient suffisantes à elles seules. La mobilité professionnelle demeure évidemment une question très importante. Les revenus d'emploi du principal soutien de famille représentent encore la première source de revenu dans la plupart des ménages, et la profession est un bon facteur prédictif (bien qu'imparfait) du niveau de ces gains. En outre, la mobilité professionnelle est un élément important dans l'étude des structures des marchés du travail. Par

contre, elle ne représente qu'un des éléments de la mobilité du niveau de vie des ménages. Pour caractériser le régime de mobilité d'un pays, il faut aller au-delà de la conceptualisation de la classe sociale ou de l'emploi du principal soutien de famille pour prendre en compte les facteurs historiques et institutionnels qui ont affaibli le lien entre le statut du principal soutien de famille et le niveau de vie du ménage.

D'autres chercheurs ont analysé l'affaiblissement de ce lien à l'intérieur du cadre méthodologique de l'analyse traditionnelle de la mobilité. Le meilleur exemple de cette approche se trouve sans doute dans les travaux d'Esping-Andersen et de ses collaborateurs (Esping-Andersen, 1993). Ces chercheurs se demandaient si la fluidité sociale au cours de la trajectoire de vie avait diminué avec le passage de la société industrielle à la société postindustrielle. Aux yeux des auteurs de ce livre, l'importance de cette transition vient du fait qu'elle a brisé le système de production fordiste, qui avait créé des carrières relativement stables pour les hommes de classe ouvrière et de classe moyenne et qui avait associé l'amélioration du sort des ménages aux possibilités de carrière du chef masculin de ce ménage. En se concentrant sur le cheminement professionnel des hommes et des femmes, ces chercheurs ont découvert « d'importantes divergences sur le plan international : des modèles distincts en Amérique du Nord, en Scandinavie et en Allemagne » (Esping-Andersen, 1993, p. 236), qui correspondent aux trois régimes providentiels de leur typologie bien connue (Esping-Andersen, 1990).

Bien que cette approche représente un progrès important, les résultats présentés dans le présent article laissent croire que la démarche empirique d'Esping-Andersen et de ses collaborateurs ne va pas assez loin, puisqu'elle n'analyse pas directement la mobilité du point de vue du niveau de vie des ménages. Les études sur la mobilité du revenu et du niveau de vie que j'ai analysées dans cet article démontrent l'importance, en recherche comparative, de la distinction empirique entre la structure de la mobilité professionnelle et la structure de la mobilité du niveau de vie des ménages. Le régime de mobilité au cours de la vie comporte, dans chaque pays, de multiples composantes, notamment celles-ci :

1. La structure du cheminement de carrière, qui est généralement représentée dans les études sur la mobilité comme la transition du premier emploi à l'emploi « actuel », c'est-à-dire au moment de l'enquête.
2. L'écart entre les taux de mobilité du revenu et les gains chez des individus appartenant au même groupe professionnel, par suite de la mobilité des salaires et des heures de travail.
3. La mobilité due à des changements dans la situation d'emploi des adultes du ménage.
4. La mobilité due à des changements dans des gains ne provenant pas d'un emploi.
5. La mobilité du niveau de vie du ménage par suite de changements dans la composition de celui-ci.
6. L'effet des programmes sociaux et des politiques fiscales sur les conséquences d'un changement de niveau de vie provoqué par les quatre premiers éléments de cette liste.

Pour comprendre la structure de la mobilité au cours de la vie dans un pays, il faut donc comprendre non seulement la structure de la mobilité professionnelle, mais aussi les mécanismes institutionnels qui contribuent ou non à atténuer les coups durs qui peuvent menacer la stabilité des conditions de vie d'un ménage. Considérées sous cet angle, les études empiriques sur la mobilité des ménages que j'ai passées en revue dans cet article doivent donc être enrichies théoriquement et empiriquement parce qu'elles ne traitent pas directement de la question de la fluidité sociale. Pour obtenir de meilleurs résultats, il faudrait considérer au moins trois questions importantes. Premièrement, il faut tenir compte de la part de la population d'un pays qui commence sa vie adulte dans une position de marginalité socioéconomique. Deuxièmement, il faut analyser les mécanismes structurels qui existent pour échapper à une telle position et les résultats empiriques de ces mécanismes. Troisièmement, il faut considérer les mécanismes structurels qui accroissent ou réduisent le risque d'être marginalisé au cours de la trajectoire de vie. On pourrait poser des questions similaires au sujet du passage des frontières floues qui séparent les niveaux de vie de la « classe moyenne » et des « riches ».

De toute évidence, chacune de ces transitions dépend de façon complexe, dans chacun des pays, du marché du travail, du marché des capitaux, des institutions qui accroissent ou diminuent le niveau de stabilité des ménages ainsi que des politiques fiscales et sociales. Les répercussions des six éléments mentionnés précédemment sont très interdépendantes, et il faut en fin de compte incorporer ces interdépendances dans tout modèle théorique ou empirique satisfaisant du régime de mobilité au cours de la vie. La construction d'un tel modèle constitue sans aucun doute un défi important, mais il vaut la peine de le relever en raison des avancées intellectuelles qui en résulteront pour les études comparatives de la mobilité sociale. ◆

RÉSUMÉ

Un désaccord persiste chez les sociologues quant à savoir si la famille ou l'individu constitue l'« unité » théoriquement appropriée pour la recherche sur la stratification sociale, mais les deux parties sont généralement d'accord pour faire de la profession l'indicateur de la position sociale. Toutefois, à cause de différences entre les pays en ce qui concerne la présence des femmes sur le marché du travail, la stabilité des heures de travail, la stabilité des ménages ainsi que les politiques fiscales et sociales, les analyses comparatives de la mobilité professionnelle peuvent ne pas décrire adéquatement les écarts d'un pays à l'autre quant à la mobilité du niveau de vie des ménages au cours de leur trajectoire de vie. Des études sur la mobilité du niveau de vie aux États-Unis, en Allemagne et en Suède montrent qu'il y a entre ces pays une plus grande similitude que ne le laissent voir les études sur la mobilité professionnelle des hommes.

SUMMARY

While ongoing debates in sociology exist over whether the family or the individual is the correct conceptual "unit" for stratification research, both sides to this debate have generally relied on individual-level occupation to operationalize social position. However, because industrial nations differ in the extent of labor force participation by women, stability of working hours, the stability

of households, and in state tax and transfer policies, comparative analysis of occupational mobility may not accurately describe cross-national differences in household mobility in living standards over the life course. Studies of standard of living mobility in the United States, Germany, and Sweden show greater similarity between the countries than do studies of male occupational mobility.

RESUMEN

Un desacuerdo persiste entre los sociólogos cuando se trata de escoger la familia o el individuo como "unidad" teórica de sus investigaciones para la estratificación de sus datos. En general las dos partes están de acuerdo de hacer de la profesión del individuo el operador de la posición social. Sin embargo, a causa de las diferencias entre los países industriales en lo que concierne la presencia de las mujeres en el mercado de trabajo, la estabilidad en las horas de trabajo, la estabilidad de los hogares así que las políticas fiscales y sociales, los análisis comparativos de la movilidad profesional no pueden describir con exactitud las diferencias de un país al otro de la movilidad del nivel de vida de un hogar en el transcurso de una vida. De los estudios sobre la movilidad del nivel de vida en los Estados Unidos, en Alemania y en Suecia demuestran que hay entre éstos países una gran similitud que no lo dejan ver los estudios sobre la movilidad profesional de los hombres.

BIBLIOGRAPHIE

- AABERGE, Rold, Anders BJÖRKLUND, Markus JÄNTTI, Märten PALME, Peder J. PEDERSEN, Nina SMITH (1996), *Income Inequality and Income Mobility in the Scandinavian Countries Compared to the United States*, SSE/EFI, Working Paper Series in Economics and Finance, n° 98, School of Economics, Stockholm.
- ACKER, Joan (1973), « Women and Social Stratification : A Case of Intellectual Sexism », *American Journal of Sociology*, n° 78, p. 936-945.
- ALLMENDINGER, Jutta (1989), *Career Mobility Dynamics : A Comparative Analysis of the United States, Norway and West Germany*, Max-Planck-Institut für Bildungsforschung, Berlin.
- BJÖRKLUND, A. et B. HOLMLUND (1987), « Worker Displacement in Sweden : Facts and Policies », exposé présenté aux American Economic Association Meetings, Institute for Social Research, Université de Stockholm, Stockholm.
- BLOSSFELD, Hans-Peter (1987), « Entry into the Labor Market and Occupational Career in the Federal Republic : A Comparison with American Studies », *International Journal of Sociology*, n° 17, p. 86-115.
- BLOSSFELD, Hans-Peter, Gianna GIANNELLI et Karl ULRICH MAYER (1993), « Is There a New Service Proletariat? The Tertiary Sector and Social Inequality in Germany », p. 109-135 in *Changing Classes : Stratification and Mobility in Post-Industrial Societies*, Gøsta Esping-Andersen éd., Sage, Beverly Hills (CA).
- BLOSSFELD, Hans-Peter et Catherine HAKIM (éd.) (1996), *Between Equalization and Marginalization : Women Working Part-Time in Europe and the United States of America*, Oxford University Press, Oxford.
- BÜCHTEMAN, Christoph F. (éd.) (1993), *Employment Security and Labor Market Behavior : Interdisciplinary Approaches and International Evidence*, ILR Press, Ithaca (NY).
- BURKHAUSER, Richard et John G. POUPORE (1997), « A Cross-National Comparison of Permanent Inequality in the United States and Germany », *Review of Economics and Statistics*, n° 79, p. 10-17.
- DE NEUBOURG, Chris (1990), *Unemployment and Labour Market Flexibility : The Netherlands*, Bureau international du travail, Genève.
- DiPRETE, Thomas A et Patricia A. McMANUS (2000), « Family Change, Employment Transitions, and the Welfare State : Household Income Dynamics in the United States and Germany », *American Sociological Review*, n° 65, p. 343-370.

- DiPRETE, Thomas A., Paul de GRAAF, Ruud LUIJKX, Michael TÄHLIN et Hans-Peter BLOSSFELD (1997), « Collectivist vs. Individualist Mobility Regimes? How Welfare State and Labor Market Structure Condition the Mobility Effects of Structural Change in Four Countries », *American Journal of Sociology*, n° 103, p. 318-358.
- ERIKSON, Robert (1984), « Social Class of Men, Women, and Families », *Sociology*, n° 18, p. 500-514.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta (éd.) (1993), *Changing Classes : Stratification and Mobility in Post-Industrial Societies*, Beverly Hills, Sage.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta (1999), *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford University Press, Oxford.
- FABIG, Holger (2000), « Labor Income Mobility : Germany, the U.S.A. and Great Britain Compared », p. 31-55 in *The Personal Distribution of Income in an International Perspective*, Richard Hauser et Irene Becker éd., Springer, New York.
- FEATHERMAN, David L. et Robert M. HAUSER (1978), *Opportunity and Change*, Academic Press, New York.
- FRITZELL, Johan (1990), « The Dynamics of Income Distribution : Economic Mobility in Sweden in Comparison with the United States », *Social Science Research*, n° 19, p. 17-46.
- GANZBOOM, Harry B.G., Donald J. TREIMAN et Wout C. ULTEE (1991), « Comparative Intergenerational Stratification Research : Three Generations and Beyond », *Annual Review of Sociology*, n° 17, p. 277-302.
- GITTLEMAN, Maury et Mary JOYCE (1999), « Have Family Income Mobility Patterns Changed? », *Demography*, n° 36, p. 299-314.
- GOLDTHORPE, John H. (1983), « Women and Class Analysis : In Defense of the Traditional View », *Sociology*, n° 17, p. 465-488.
- GOLDTHORPE, John H. (1987), *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, 2^e édition, Clarendon Press, Oxford.
- GOTTSCHALK, Peter et Timothy M. SMEEDING (2000), « Empirical Evidence on Income Inequality in Industrial Countries », p. 217-307 in *Handbook of Income Distribution*, Anthony B. Atkinson et François Bourguignon éd., North-Holland, Amsterdam.
- GRUBB, D. et W. WELLS (1993), « Employment Regulation and Patterns of Work in EC Countries, OCDE, Employment Studies, n° 21, p. 7-58.
- GRUSKY, David B. et Jesper B. SØRENSEN, (1998), « Can Class Analysis Be Salvaged? », *American Journal of Sociology*, n° 103, p. 1187-1234.
- HAUSER, Robert M. et John Robert WARREN (1997), « Socioeconomic Indexes for Occupations : A Review, Update, and Critique », *Sociological Methodology*, n° 27, p. 177-298.
- KALMIJN, Matthias (1994), « Assortative Mating by Cultural and Economic Occupational Status », *American Journal of Sociology*, n° 100, p. 422-452.
- KALMIJN, Matthias (1998), « Inter-marriage and Homogamy : Causes, Patterns, Trends », *Annual Review of Sociology*, n° 24, p. 395-421.
- KAPPELHOFF, Peter et Wolfgang TECKENBERG (1987), « Intergenerational and Career Mobility in the Federal Republic and the United States » p. 3-49 in *Comparative Studies of Social Structure : Recent Research on France, the United States, and the Federal Republic of Germany*, Wolfgang Teckenberg éd., M.E. Sharpe, Armonk (NY).
- KUGA, K. (1979), « Comparison of Inequality Measures : A Monte Carlo Study », *Economic Studies Quarterly*, n° 30, p. 219-235.
- McLANAHAN, Sara et Lynne CASPER (1995), « Growing Diversity and Inequality in the American Family », p. 1-45 in *State of the Union : America in the 1990s*, Reynolds Farley éd., Russell Sage Foundation, New York.
- McMANUS, Patricia A. et Thomas A. DiPRETE (2000), « Market, Family, and State Sources of Income Instability in Germany and the United States », *Social Science Research*, n° 29, p. 405-440.
- MOFFITT, Robert et Peter GOTTSCHALK (1994), « The Growth of Earnings Instability in the U.S. Labor Market », *Brookings Papers on Economic Activity*, p. 217-254.

- MÜLLER, Walter et Yossi SHAVIT (1996), « The Institutional Embeddedness of the Stratification Process : A Comparative Study of Qualifications and Occupations in 13 Countries », in *From School to Work : A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destinations*, Yossi Shavit et Walter Müller éd., Oxford University Press, Oxford.
- OCDE (1994), *The OECD Jobs Study : Part II – The Adjustment Potential of the Labour Market*, Bureau de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (1999), *Employment Outlook*, Bureau de coopération et de développement économiques, Paris.
- RYTINA, Steve (1992), « Scaling in Intergenerational Continuity of Occupation : Is Occupational Inheritance Ascriptive after All? », *American Journal of Sociology*, n° 97, p. 1658-1688.
- SEWELL, William H., Robert M. HAUSER et Wendy C. WOLF, (1980), « Sex, Schooling, and Occupational Status », *American Journal of Sociology*, n° 86, p. 551-583.
- SHORROCKS, A.F. (1978), « Income Inequality and Income Mobility », *Journal of Economic Theory*, n° 19, p. 376-393.
- SØRENSEN, Aage B. (2000), « Toward a Sounder Basis for Class Analysis », *American Journal of Sociology*, n° 105, p. 1523-1558.
- SØRENSEN, Annemette (1994), « Women, Family, and Class », *Annual Review of Sociology*, n° 20, p. 27-47.
- STANDING, G. (1988), *Unemployment and Labour Market Flexibility*, BIT, Stockholm.
- SZELÉNYI, Szonja (1994), « Women and the Class Structure », p. 577-582 in *Social Stratification : Class, Race, and Gender in Sociological Perspective*, David B. Grusky éd. Westview Press, Boulder (CO).
- TÅHLIN, Michael (1993), « Class Inequality and Post-Industrial Employment in Sweden », p. 80-108 in *Changing Classes : Stratification and Mobility in Post-Industrial Societies*, Gøsta Esping-Andersen éd., Sage, Beverley Hills (CA).
- WRIGHT, Erik Olin (1985), *Classes*, Verso, Londres.